



Obligations financières parents

Par **titi**, le **16/01/2012** à **13:40**

Bonjour, mon frère nous cause beaucoup de soucis financiers quotidiens personnels auxquels depuis son divorce il n'arrive pas à faire face seul. mes parents en retraite et moi l'avons aidé en gestion de ses obligations bancaires, durant plusieurs années et aujourd'hui encore, en comblant les sommes de découverts, frais annexes et de refus de la banque, assumer des échéances de crédit pour lui afin que sa situation ne devienne insurmontable. c'est à présent le cas il accumule et nous craignons de subir ses créances de notre vivant! quelles possibilités avons nous pour nous en couvrir alors que nous ne sommes plus en mesure de le cautionner financièrement et comment arrêter ce crescendo d'ennuis à venir par sa négligence, ceci sans fragiliser sa capacité à assumer son enfant en garde alternée...desespérons mais une mise sous tutelle financière via un tiers neutre tel notaire existe-t-elle? grand merci par avance avons un enfant aussi et peur de ne pouvoir faire des projets de crainte que tout ne s'écroule s'il va trop loin dans son ignorance.

Par **toto**, le **16/01/2012** à **18:11**

bonjour, Si votre frère est d'accord, vous pouvez être désigné comme tuteur. Dans ce cas, sauf patrimoine important à gérer ce qui ne semble pas être le cas, vos obligations administratives sont limitées : ex: fournir au juge et à ses héritiers (son fils) copies des comptes bancaires

Par **titi**, le **17/01/2012** à **15:33**

tout d'abord merci réponse. si je comprends cette démarche nous tient toujours tributaire de la gestion de ses comptes à sa place et devons quand même combler les sommes dues par nos propres moyens? notre but est d'arrêter les dégâts et qu'il n'ait plus l'occasion de reproduire d'autres dettes mais voudrions que quelqu'un d'autre gère tout ceci pour son bien et lui apprendre à gérer seul. je ne pense pas qu'il soit d'accord. faire appel à un juge est-ce obligatoire pour se couvrir? des conciliateurs financiers en banque existent-ils pour l'aider à se tenir à flot via des contraintes, sans pour autant qu'il mette la garde de son petit en péril à cause de notre démarche? il n'a déjà plus de chéquier et sa carte est limitée, frole l'IB, nous ne pouvons plus payer à sa place

Par **toto**, le 17/01/2012 à 17:02

bonjour, rnrnsi il n'est pas d'accord pour être sous tutelle, arrêtez de l'aider et laissez le devenir IB; tant que vous le maintenez à flot, il ne se corrigera pas. rnrnsi il est d'accord, le tuteur lui fixera une somme par semaine qu'il ne pourra plus dépasser

Par **Marion2**, le 17/01/2012 à 17:07

C'est une curatelle qu'il faut, pas une tutelle (il ne pourrait même pas voter). rnrnLe curateur paierait toutes ses charges (loyer EDF,...) et comme dit toto, il aurait une certaine somme d'argent par semaine et s'il la dépense en une journée, tant pis pour lui, il devra attendre la semaine suivante. rnrnJe suis également d'accord avec toto, vous ne lui rendez pas service en agissant comme vous le faites.

Par **toto**, le 17/01/2012 à 17:32

la curatelle est une protection contre certaines influence, c'est à dire qu'il ne peut pas engager de grosses dépenses sans en informer le curateur qui peut agir contre l'escroc, mais il reste seul responsable de ses actes. rnrnla curatelle renforcée semble la solution
rnrn<http://vosdroits.service-public.fr/F2094.xhtml>

Par **Marion2**, le 17/01/2012 à 18:32

Oui, une curatelle renforcée.

Par **titi**, le 17/01/2012 à 20:27

coucou! excusez la lenteur de mes réponses. suis ravie de l'attention que vous avez portée à notre situation... ainsi dont on trouve un bon compromis il me semble, une piste à présenter à

mes parents. ils sont trop persuadés que toute démarche officielle donnera occasion à leur ex-brue d'obtenir la garde exclusive de mon neveu, du coup ils n'osent ni n'envisagent rien, subissent pour ne pas faire de mal. vais creuser et grace à vous enfin une porte de sortie peut-etre si mon frère réalise ou nous en sommes rendus. merci toto et marion, affaire à suivre en positif biensur! à très vite